



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-102961>

Département(s) de publication : **93, 75, 77, 78, 91, 92, 94, 95**

Annonce n° **25-102961**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Services de conseil juridique pour la Société des grands projets

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur utilisé par l'Acheteur, seules les informations relatives à la Société des grands projets ont été renseignées; en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes établi entre SGP et ses filiales (SGP Développement et SGP Immobilier) conformément à la convention de groupement de commandes en date du 29/03/2024.

**Identifiant de la procédure** : 42ddde8d-6a0b-42ee-b14f-60a4db99495d

**Identifiant interne** : 2025MAPA006

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La mention « procédure ouverte » renseignée à la rubrique « Procédure » s'entend non pas comme une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, mais comme une procédure adaptée, menée conformément à l'article R.2123-1 3° et R. 2123-4 du code de la commande publique dans le cadre de laquelle il pourra être recouru à la négociation. La SGP se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les conditions de négociation sont fixées au règlement de consultation (RC). MODALITES DE RETRAIT DES DOCUMENTS Les documents disponibles sont :  
- Le présent avis ; -Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant : - L'Acte d'engagement de chaque lot et leurs annexes ; - Le Règlement de consultation et ses annexes ; - Le CCAP commun aux 3 lots et ses annexes; - Le CCTP commun aux 3 lots. Ces documents peuvent être téléchargés via le site [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) dans l'onglet « Annonces » en

suivant la procédure décrite ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS/ REPONSES » du présent avis. QUESTIONS-REPONSES : Pour télécharger le dossier de consultation (DCE) de la présente procédure ainsi que pour poser toute question relative à la procédure et au contenu du DCE, il convient de passer par le site <http://www.marches-public.gouv.fr> dans l'onglet « Annonces » puis à la rubrique « Consultations en cours » cliquer sur « recherche avancée » puis dans le champ « entité publique » cliquer sur « Recherche dans une liste » (bouton bleu à droite) et sélectionner « Autres organismes » puis « AO/SGP-Société des grands projets », seulement cette entité et enfin entrer le numéro de la procédure dans le champ « référence ». Toute question relative à cette consultation se fait dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de remise des dossiers. Les échanges de correspondances entre la SGP et les candidats sont réalisés depuis la plateforme PLACE, via l'adresse électronique suivante : [nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr](mailto:nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr). Il est donc recommandé aux candidats de veiller à que les messages en provenance de cette adresse électronique ne soient pas traités comme des courriers indésirables par leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers antispam. REDACTION DES DOCUMENTS DANS UNE AUTRE LANGUE : Tous les documents sont établis en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une autre langue devront obligatoirement être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur professionnel.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79100000 Services juridiques

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Seine-Saint-Denis

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La suite des éléments relatifs à la présente procédure est décrite à l'article 4.1 du Règlement de Consultation, téléchargeable via la procédure décrite dans la rubrique « Principales caractéristiques de la procédure ».

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/24/UE

**Droit transnational applicable :** Directive 2014/24/UE

**Droit transnational applicable :** Sans objet

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 3

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : SANS OBJET

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Services de conseil juridique en droit de l'environnement, droit de l'urbanisme et droit de l'expropriation (phase administrative)

**Description :** Lot 1 Droit de l'environnement, droit de l'urbanisme et droit de l'expropriation (phase administrative) : Il est attendu du titulaire des prestations de conseil et d'assistance à destination de la Société des grands projets ou de ses filiales en matière de : - droit de l'environnement : évaluation environnementale, autorisation environnementale, loi sur l'eau, ICPE, espèces protégées, défrichement... - droit de l'urbanisme : urbanisme opérationnel et procédures d'évolution des documents d'urbanisme - et de droit de l'expropriation (phase administrative) : DUP, cessibilité...

**Identifiant interne :** 2025MAPA006L01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79100000 Services juridiques

**Options :**

**Description des options :** La SGP se réserve la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconduction(s).

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Seine-Saint-Denis

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

**Autres informations sur le renouvellement :** La durée initiale de l'accord-cadre pour le lot 1 est de 24 mois. Il est reconductible 2 fois par période de 12 mois.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 342,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire (2 attributaires) sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 342 000 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "APTITUDES A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE" que le candidat devra démontrer : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ». La prestation est réservée à une profession déterminée : loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques. Ainsi, chaque candidat devra fournir l'attestation d'inscription à l'ordre des avocats concernant chaque avocat de l'équipe dédiée chargée d'exécuter les missions objet de l'accord-cadre.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES" que le candidat devra démontrer : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en euros HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière joint en annexe 1 du Règlement

de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES" que le candidat devra démontrer : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre ; - Une liste consolidée de 3 références maximums intégrant les principaux services fournis au cours des trois dernières années et portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre. Chaque référence indiquera le montant, la date et le destinataire public ou privé et en cas de groupement, le nom du(des) cotraitant(s) associé(s) à chacune des références. Les références seront rendues anonymes, sauf accord express du client d'y voir figurer son nom et sauf s'il s'agit de références ayant donné lieu à un avis d'attribution dans le cadre de la passation d'un marché public. Dans le cas où le candidat (ou groupement candidat) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les références les plus récentes seront prises en compte par la SGP. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Critère prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 22/10/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** SANS OBJET

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Cette mention a été renseignée par défaut, pour des raisons techniques liées au profil acheteur utilisé par la SGP. Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature pour un même lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Montage financier :** Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro »

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 2

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Organisation qui traite les offres :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Services de conseil juridique en droit immobilier et de la construction et montages complexes

**Description :** Lot 2 Droit immobilier, droit de la construction et montages complexes : Il est attendu du titulaire des prestations de conseil et d'assistance à destination de la Société des grands projets ou de ses filiales, en matière de : - Droit domanial : Ensemble des problématiques relatives au domaine (mobilier et immobilier, privé et public) des personnes publiques (qualification, régime juridique, déclassement, mise en concurrence éventuelle dans le cadre d'une valorisation régie par le Code général de la propriété des personnes publiques ; contrats permettant l'occupation du domaine, ...) - Droit immobilier et droit de la construction : dans le cadre notamment du programme de développement urbain de la SGP et des locaux pris à bail par la SGP - Montages contractuels complexes en matière immobilière, création de structure de portage (foncière, ...).

**Identifiant interne :** 2025MAPA006L02

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79100000 Services juridiques

**Options :**

**Description des options :** La SGP se réserve la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconduction(s).

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Seine-Saint-Denis

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

**Autres informations sur le renouvellement :** La durée initiale de l'accord-cadre pour le lot 2 est de 24 mois. Il est reconductible 2 fois par période de 12 mois.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 338,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire (2 attributaires) sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 338.000 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description :** Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "APTITUDES A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE" que le candidat devra démontrer : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ». La prestation est réservée à une profession déterminée : loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques. Ainsi, chaque candidat devra fournir l'attestation d'inscription à l'ordre des avocats concernant chaque avocat de l'équipe dédiée chargée d'exécuter les missions objet de l'accord-cadre.

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES" que le candidat devra démontrer : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en euros HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en

lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES" que le candidat devra démontrer : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre ; - Une liste consolidée de 3 références maximums intégrant les principaux services fournis au cours des trois dernières années et portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre. Chaque référence indiquera le montant, la date et le destinataire public ou privé et en cas de groupement, le nom du(des) cotraitant(s) associé(s) à chacune des références. Les références seront rendues anonymes, sauf accord express du client d'y voir figurer son nom et sauf s'il s'agit de références ayant donné lieu à un avis d'attribution dans le cadre de la passation d'un marché public. Dans le cas où le candidat (ou groupement candidat) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les références les plus récentes seront prises en compte par la SGP. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Critère prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 22/10/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** SANS OBJET

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Cette mention a été renseignée par défaut, pour des raisons techniques liées au profil acheteur utilisé par la SGP. Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature pour un même lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Montage financier :** Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ».

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 2

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Organisation qui traite les offres :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Services de conseil juridique en droit des affaires publiques et droit public général (yc déontologie)

**Description :** Lot 3 droit des affaires publiques, déontologie et droit public général : Il est attendu du titulaire des prestations de conseil et d'assistance de la Société des grands projets ou de ses filiales, en matière de : - Droit des affaires publiques (mécanismes décisionnels, gouvernance des établissements publics, en particulier EPIC, principe de spécialité etc.) - Déontologie - Droit public/administratif général.

**Identifiant interne :** 2025MAPA006L03

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79100000 Services juridiques

**Options :**

**Description des options :** Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 338 000 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Seine-Saint-Denis

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

**Autres informations sur le renouvellement :** La durée initiale de l'accord-cadre pour le lot 3 est de 24 mois. Il est reconductible 2 fois par période de 12 mois.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 415,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire (2 attributaires) sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 415.000 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "APTITUDES A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE" que le candidat devra démontrer : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ». La prestation est réservée à une profession déterminée : loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques. Ainsi, chaque candidat devra fournir l'attestation d'inscription à l'ordre des avocats concernant chaque avocat de l'équipe dédiée chargée d'exécuter les missions objet de l'accord-cadre.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES" que le candidat devra démontrer : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en euros HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire

devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

**Critère : Références sur des services spécifiés**

**Description :** Pour des raisons techniques liées au profil acheteur, la rubrique ci-dessus a été mentionnée par défaut. Elle correspond aux "CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES" que le candidat devra démontrer : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre ; - Une liste consolidée de 3 références maximums intégrant les principaux services fournis au cours des trois dernières années et portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre. Chaque référence indiquera le montant, la date et le destinataire public ou privé et en cas de groupement, le nom du(des) cotraitant(s) associé(s) à chacune des références. Les références seront rendues anonymes, sauf accord express du client d'y voir figurer son nom et sauf s'il s'agit de références ayant donné lieu à un avis d'attribution dans le cadre de la passation d'un marché public. Dans le cas où le candidat (ou groupement candidat) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les références les plus récentes seront prises en compte par la SGP. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle joint en annexe 1 du Règlement de Consultation. Le fichier renseigné de chaque lot devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le terme « Qualité » doit être entendu comme « valeur technique »

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 22/10/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** SANS OBJET

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Cette mention a été renseignée par défaut, pour des raisons techniques liées au profil acheteur utilisé par la SGP. Aucune forme n'est exigée. Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature pour un même lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou - En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Montage financier :** Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions. Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ».

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 2

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Organisation qui traite les offres :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Société des grands projets \_SGP Développement \_SGP Immobilier

**Numéro d'enregistrement :** 52504601700048

**Ville :** La Plaine Saint-Denis cedex

**Code postal :** 93212

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marches-sgp@sgp.fr

**Téléphone :** +33182462000

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement :** 13000686900015

**Adresse postale :** 7 rue Catherine Puig

**Ville :** Montreuil

**Code postal :** 93558

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

**Adresse électronique :** [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

**Téléphone :** +33149202000

**Télécopieur :** +33149202099

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 7e2a70c2-2407-4892-855d-1af494efec25 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 16/09/2025 à 14:14

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/09/2025